

CR de l'Assemblée générale du GGRFB du 15/11/2021

Présent·es :

Julien BARNAY, Théo DAMASIO, Jacques GORLIER, Bruno MOREAU, Suzanne THIERY

Excusé·es :

Fabrice ALRIC, Ghislaine NOUALLET, Aurélien POIREL

Ordre du Jour :

- 1 · bilan financier 2021
 - 2 · budget prévisionnel 2022
 - 3 · retour sur l'audit de renouvellement du label
 - 4 · possibilité d'accueillir un stagiaire
 - 5 · questions diverses
-

1 · Bilan financier 2021 :

Bruno a présenté le budget et le bilan financier 2021. Malgré le fait que ce soit une année de renouvellement - ce qui signifie plus de dépense, car un audit plus complet sur 3 jours -, si le devis d'Ecocert est concordant avec la facture, alors l'exercice 2021 devrait être positif. Le résultat annuel devrait être de 297,10 €.

Cela est conditionné à la facture d'Ecocert que le GGRFB n'a toujours pas reçue.

Les comptes de l'association s'élèveront à 13 783,63 € au 31/12/21.

2 · Budget prévisionnel 2022

À la fin des 5 ans d'exercice de la certification, les comptes du GGRFB devraient s'élever à 23 784,96 €. Soit quasiment 10 000 € de "mise en réserve".

Il s'est donc demandé si nous ajustons les cotisations afin de ne pas "stocker" de l'argent dormant et s'il ne serait pas intéressant de faire fructifier cet argent (en les plaçant sur un compte). À ces deux questions, les membres représentant et présents du GGRFB ont décidé que ce n'était pas nécessaire dans le cadre de notre association et que l'argent mis de côté pourrait être plus facilement mobilisable en cas d'intégration de nouveaux membres (coût élevé d'audit d'intégration).

Ayant de futurs exercices positifs (si pas d'évènements particuliers) et afin d'avoir un audit interne plus neutre, le GGRFB va demander à Fabio un devis afin de réaliser les audits internes. **Théo Damasio se charge de cela.**

3 · Retour sur l'audit de renouvellement du label

Julien ne trouve pas d'exemple simple de Charte anti-corruption à faire signer au Président mais **Julien doit s'en occuper.**

Concernant l'usage de la marque, une demande a été faite à SGS au printemps. Il suffit peut-être d'envoyer les documents à SGS. **Bruno et Théo doivent regarder cela.**

Concernant la traçabilité, Suzanne a pu expliquer que dans le cas de grumes, elles sont plaquettées une à une et donc qu'un bois était très bien identifié à la sortie du camion, même s'il est mélangé avec des grumes d'autres provenances. Concernant les billons et la trituration, **il faut qu'elle se renseigne.**

Pour la fiche des réclamations, les cibles vérifiables et la mise en commun de nos documents, Théo a trouvé un espace de stockage partagé où il y a déjà beaucoup de données. **Il doit en partager les informations d'accès aux autres membres.**

Concernant la problématique des documents de gestion qui est une problématique du GFSFM, l'idée d'inclure ces forêts par avenants aux PSG a semblé être une bonne idée. Mais en plus de cela, les fiches forêts semblent conserver leur intérêt. **Jacques propose de lui transmettre une trame de fiche forêt qu'il fera remplir à Tristan Susse pour chacune de leurs forêts.**

Il faudra retravailler entre Théo et le GFSFM afin d'avoir une description plus fine de leurs forêts selon leur gestion, regrouper certaines forêts ensemble dans une seule fiche (par entité géographique et de gestion cohérente).

Bruno doit envoyer le projet de replantation du Mt Beuvray aux parties prenantes mais il attend la **mise à jour des communautés locales** (chasses et randonnées).

4 · possibilité d'accueillir un stagiaire

Après plusieurs discussions, à peser le pour et le contre, notamment l'encadrement et les missions précises, nous avons convenu que l'accueil d'un stagiaire semblait très difficile. Et nous n'avons donc pas retenu cette solution.

5 · Questions diverses

Julien exprime sa grande interrogation quant à la certification et au fait qu'elle ne corresponde pas à nos attentes et celles du territoire. Selon lui, il faut travailler à une marque, un label qui certifie que l'on vend local et pour les artisans, qu'ils utilisent du bois géré durablement.

Il faut organiser une réunion entre le GGRFB et les artisans afin de se positionner comme vendeurs auprès d'eux pour de petits volumes (gré à gré). Cela demandera du temps et de mettre en place certains dispositifs mais c'est la piste vers laquelle souhaite aller le GGRFB. Même si l'abandon du label n'a pas été remis en cause, il faudrait que d'autres débouchés que la trituration existe.